

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mil seize

Le 16 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2016

PRESENTS : MME PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –

SUTRE

EXCUSÉS : MMES BOULAI – GAILHOUSTET – MOUNIER –

SAVIN

M ESTIENNE – FAURE

POUVOIRS :

MME BOULAI a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

MME SAVIN a donné pouvoir à M SUTRE

M FAURE a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M DESCLIDES a été nommé secrétaire de séance

2016-09-07 D**Objet : Contrats d'assurance groupe pour les risques statutaires**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2016-02-09 D pour la mise en concurrence effectuée par le Centre de Gestion pour l'assurance groupe pour les risques statutaires.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le courtier retenu est GRAS SAVOYE GRAND SUD OUEST et l'assureur retenu est AXA France VIE.

Monsieur le Maire présente l'offre :

- contrats en capitalisation avec revalorisation des indemnités journalières,
- couverture des indemnités journalières à 100% du traitement ou ½ traitement avec 15 une franchise de 15 jours,
- prise en charge des frais médicaux à titre viager
- prise en charge des rechutes
- coût pour la collectivité : 5,62% des salaires annuels brut des agents CNRACL et 1% pour les agents IRCANTEC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de souscrire aux contrats d'assurance groupe du Centre de Gestion.

Fait à Jauldes, le 19 septembre 2016

Le Maire

Eric SAVIN

